



UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS C.G.T.- FORCE OUVRIÈRE de la MANCHE

56 rue de La Bucaille 50100 Cherbourg
☎ 02.33.53.03.72 📠 02.33.93.02.79 fo50@orange.fr
<http://50.force-ouvriere.org>

Communiqué FO MANCHE du jeudi 1er juin 2017

L'UD FO de la Manche a pris connaissance des dégradations par tags de la façade de l'UD FO de Paris.

FO Manche condamne ces agissements et assure l'UD FO 75 de son soutien.

Au vu des inscriptions « syndicat = patronat » et « FO = collabo », FO Manche rappelle :

- que FO revendique depuis l'origine l'abrogation de la loi « Travail » (mandat voté à nouveau par le dernier CCN) et par conséquent notre organisation, indépendamment des appréciations individuelles, n'acceptera aucune prolongation ou aggravation sous la présidence Macron,
- que ces lois ont été demandées par le Medef et soutenues par la CFDT,
- que FO reste viscéralement attachée à la hiérarchie des normes et au principe de faveur, et que tout dispositif de dérogation aux accords de niveau supérieur ne peut être que rejeté par FO,
- que même si Stéphane Lardy, ancien secrétaire confédéral ayant quitté ses fonctions depuis un an, a intégré le cabinet du ministre du Travail, cela ne saurait avoir aucun effet sur l'analyse et les positions FO,
- que la concertation ne signifie pas la co-législation à laquelle FO s'est toujours opposée.

FO Manche tient à rappeler la petite phrase d'André BERGERON, ancien secrétaire général FO : « on ne peut pas être à la fois gouvernant et gouverné ». Celle-ci reste pleinement d'actualité.



Cherbourg le 1er juin 2017